

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Kango : Gilbert Sambi Bilaye

**GABONAIS** de près de 58 ans, il est soupçonné d'avoir tué, dans la nuit du 7 mai dernier, son compatriote Will Fortuné Ikapi Mouketou, et le Chinois Zhenyou Li. Les faits.

Guy-Romuald MABICKA  
Kango/Gabon

CE drame est sur toutes les lèvres à Kango. Gabonais né le 4 août 1962, Gilbert Sambi Bilaye est au cœur d'un double meurtre au village Andock-Foula, dans le département du Komo. Ses victimes sont un ressortissant chinois de 57 ans, Zhenyou Li, et un compatriote, Will Fortuné Ikapi Mouketou (24 ans).

Tous les trois travaillaient dans une carrière de gravier, pour le compte de la société Chaudronnerie du Gabon (CDG), installée dans la Zone économique à régime privilégié (Zerp) de Nkok. L'Asiatique en qualité de responsable de la carrière, avec pour chauffeur le jeune Ikapi Mouketou. Sambi Bilaye faisant office de gardien dudit site.

Les enquêteurs de la brigade de Kango-centre indiquent que ce double meurtre s'est déroulé le jeudi 7 mai dernier, vers 21 heures. Heure à laquelle le commandant de la brigade est saisi par le chef du village Andock-Foula, l'informant que deux individus vivant dans sa contrée seraient portés disparus. Et qu'il tenait cette information de Sambi Bilaye, qui vivait avec les deux personnes recherchées sur le site de la carrière susmentionnée. Ce dernier aurait précisé à l'auxiliaire de commandement que ses compagnons seraient sortis vers 18 heures.

Au regard de l'heure avancée, le commandant de brigade attend le lendemain pour mobiliser ses collaborateurs, afin d'aller procéder aux recherches, avec l'aide de la société CDG, qui leur a envoyé un véhicule.

Alors qu'il attend le véhicule en compagnie des agents, le commandant de brigade reçoit un nouvel appel du chef de village, qui l'informe qu'une voiture, vraisemblablement celle conduite par Ikapi Mouketou, a été retrouvée dans un ravin.

Accompagnés de deux professionnels de la santé, les agents s'y rendent, en pensant à un accident de la circulation.

Constatant la présence effective d'un véhicule dans le ravin, ils

sollicitent l'assistance de la société Colas-Gabon - qui exécute les travaux de remise en état de la Nationale 1 - pour l'en sortir. Ils découvrent deux corps à l'intérieur de l'automobile en question. Celui du Chinois plié en deux, côté passager, à l'avant. Et celui du jeune Ikapi Mouketou à la cabine arrière, entre les sièges.

En examinant les corps inanimés, les deux agents de santé constatent des marques de vio-

Dans la nuit du 7 mai, il s'en serait pris d'abord à Ikapi Mouketou. Puis à Zhenyou Li. Les tuant à l'aide d'une pelle et d'une machette.

lences qui, selon les enquêteurs, font penser à un assassinat maquillé en accident de la circulation. D'où leur décision de se rendre sur le site de la carrière. Là, ils trouvent Sambi Bilaye, l'interrogent avant de procéder à une perquisition. À la suite de celle-ci, ils découvrent un marteau humide et un calibre 12 dissimulé entre deux matelas. Une étonnante trouvaille pour ces agents, le gardien leur ayant dit ne pas posséder d'arme à feu. Pour nécessité d'enquête, Sambi Bilaye est conduit à la brigade avec ses effets. Lors de son audition, il maintient son récit initial. Mais les agents sentent une entourloupe : "Nous sommes donc repartis le 11 mai sur le site pour avoir des informations complémentaires. Et là, nous avons découvert plusieurs indices. Notamment un lacet présentant des marques de sang dans la chambre du défunt Ikapi, des habits trempés dans un seau avec un fond d'eau rougeâtre et un tabouret sur lequel il y avait des traces de sang. Tout cela a été ramené à la brigade", confient-ils. En possession de tous ces éléments, les agents enquêteurs retournent chez le chef du village Andock-Foula. "C'est là-bas où nous avons appris que, le 3 mai, Sambi Bilaye n'était pas allé à la chasse, comme il avait prétendu.

Il était plutôt parti du site pour le village. Et il avait demandé aux habitants de ne pas révéler sa présence à Zhenyou Li, venu à sa recherche", ajoutent-ils.

On rapporte qu'un litige financier serait venu compliquer les relations entre les trois hommes. En fait, Sambi Bilaye avait sollicité une avance sur salaire à sa direction générale. Sieur Li ayant des liquidités dans sa poche, lui avait remis une somme de 50 mille francs.

Plusieurs jours plus tard, l'Asiatique constatera la perte de 350 mille francs dans sa cachette. Ayant confiance en Ikapi Mouketou, ses soupçons s'orientent plutôt vers l'autre habitant du site, le gardien. Naît alors une animosité ambiante, et Sambi Bilaye est plongé dans une colère noire, au point de vouloir en finir avec ses compagnons. Dans la nuit du 7 mai, il s'en serait pris d'abord à Ikapi Mouketou. Puis à Zhenyou Li. Les tuant à l'aide d'une pelle et d'une machette. Pour masquer son crime, il aurait mis les deux corps dans la voiture, avant de la précipiter dans un ravin. En espérant qu'elle dévalera jusque dans la rivière, située plus bas. Mais ce ne sera pas le cas.

L'on apprend que le suspect, Sambi Bilaye, a avoué son crime alors qu'il était interrogé au poste de gendarmerie de Kango.



Photo: AEN

A la brigade de Kango centre, Gilbert Sambi Bilaye a avoué son crime.

### LES MEURTRES DE KANGO

source : Documentation l'union

#### MARS 2009

Pambo Moussounda Aristide, coupable d'assassinat sur la petite Bilemba Mouenguela (12 ans) au village M'Yang, au PK 80, sur la route de Kango

#### OCTOBRE 2014

Un homme de 36 ans, S. Bambeké, retrouvé mort dans un puits à Ayeme-Bokoué, regroupement de villages situé à une vingtaine de kilomètres de Kango. Un assassinat maquillé en noyade.

#### 10 AVRIL 2017

Pierre Mayombo, un Gabonais de 53 ans est passé de vie à trépas à Woubélé. Il doit sa mort à Philippe Nguikana, un autre compatriote de 51 ans, ami et voisin de la victime. Le meurtrier aurait selon l'enquête de police commis l'irréparable grâce à une machette de chasse, laquelle aurait été à l'origine d'une rancœur pécuniaire entre les deux hommes.

#### DANS LA NUIT DU 12 AU 13 AOÛT 2017 À 70KM DE KANGO

Jean-Paulin Koudougou Nikiema, sujet Burkinabé, charcutier son ex-compagne et la sœur de cette dernière pour avoir été éconduit par son ex-compagne.

#### 30 MARS 2018

Inzo Bernard Nguema et Andy Madouma, deux jeunes canailles, tuent un retraité pour sa pension dans la région de Kango.

#### DANS LA NUIT DU 9 AU 10 SEPTEMBRE 2018

Une jeune malienne de 16 ans tuée par son petit ami, Rock Mervin Junior Kombila-Kombila en la rouant de coups au village Andem.

© D. Maicent MOUSSAWOU

# accusé d'un double meurtre

## Le rôle déterminant du "nganga"

Innocent M'BADOUA  
Libreville/Gabon

DANS ce double meurtre, un homme a joué un rôle essentiel dans la manifestation de la vérité. D'abord, lorsque le présumé assassin, Gilbert Sambi Bilaye, vient le consulter pour lui demander de ne pas le trahir, quand le Chinois Li Zhenyou et son chauffeur viendront à le consulter pour le vol de la somme de 350 000 F. Il s'agit de Mboka Nzambe, un "nganga" connu sous le nom de Sa Majesté Adou-mangana. Ce dernier va refuser cet arrangement contraire à sa morale et va le lui signifier. Gilbert Sambi Bilaye est convaincu que le voyant ne va pas franchir le pas. Alors que le nganga compte bien le faire. Puisque, lorsque, quelques

Ses témoignages et révélations ont permis aux enquêteurs de confondre le meurtrier présumé, qui est finalement passé aux aveux.

**Le présumé meurtrier.**



Photo: GRM

heures après Li Zhenyou et son chauffeur viennent le consulter pour savoir qui avait volé les 350 000 francs. Mboka Nzambe répondra clairement que le gardien était passé avant eux, et a voulu acheter son silence. Le "nganga" va jouer un deuxième rôle lorsqu'il reçoit la gendarmerie et le chef de village désireux de savoir qui est l'auteur du double meurtre. Il va relater ce qu'il sait du différend entre le gardien et les deux personnes assassinées. Sans se livrer à un

rituel de voyance, et montrant les enregistrements effectués sur son cahier de visites et de consultations, il révèle aux gendarmes que le présumé meurtrier était en bisbille avec les deux personnes retrouvées mortes dans le véhicule. Faut-il le dire, le cahier d'enregistrement des visites a constitué un élément indéniable. Ses témoignages et révélations ont permis aux enquêteurs de confondre le meurtrier présumé, qui est finalement passé aux aveux.

## Flair et recul des gendarmes

E. NDONG-ASSEKO  
Libreville/Gabon

ON n'était pas loin du crime parfait. Mais c'était sans compter avec l'opiniâtreté des gendarmes pour parvenir à la manifestation de la vérité sur les circonstances exactes de ce double assassinat. Pour être plausible, la version qui leur a été servie par le présumé assassin, Gilbert Sambi Bilaye, l'était: " Depuis deux jours, je suis sans nouvelles de mes compagnons de travail... " Pour les besoins de l'enquête, les pandores avaient préféré placer d'abord en garde à vue ce dernier. Et pendant celle-ci, les

trois interrogatoires auxquels il a été soumis furent infructueux, l'homme ne variant pas d'un iota sa narration des faits.

La démarche des agents découlait du recul tactique de ne pas prendre pour «parole d'évangile» le propos d'un suspect.

Pourtant, avec le flair et l'expérience de terrain, ils avaient la conviction que "quelque chose ne tournait pas rond". Ce seau, avec de l'eau teintée de sang dans la chambre de l'accusé, et ce fil marqué de traces de sang trouvé dans la

maison du jeune Will Fortuné Ikapi Mouketou ne sont-ils pas des détails à approfondir ? D'où ils repartiront voir le chef du village et les populations, afin de bénéficier d'un autre champ de prospection. La démarche des agents découlait du recul tactique de ne pas prendre pour "parole d'évangile" le propos d'un suspect. Et cette fois, voilà qu'il y a mieux : le "voyant" (nganga) ne fera que confirmer les soupçons portés sur Gilbert Sambi Bilaye (lire par ailleurs), et qu'il feint de se plaindre de la disparition des deux hommes. Une disparition dont, selon toute vraisemblance, il porte seul la responsabilité.



Photo: Bandoma